

COMPTE RENDU VISITE des 7 & 8 mars 2022 d' EPAUX-BEZU
et RENCONTRE avec l'ASSOCIATION ALCIEB

A la demande de Madame DARDOT, présidente de l'Association et de Madame STROZYK, secrétaire, l'UNALCI représentée par Marc PIEDNOEL co-président a pu recueillir toutes informations utiles et constater les dysfonctionnements à l'origine des sinistres à répétition dont les riverains de la rivière « le Clignon » sont victimes.



PHOTO 1 : Madame DARDOT indiquant la hauteur d'eau dans sa maison

Il est aisé de constater qu'à 100 m en aval, un petit pont de pierre sous-dimensionné est **LE** facteur aggravant.....reconnu par la mairie,



PHOTO 2



Le lendemain, 8 mars 2022, nous nous rendons à la mairie :

Un échange cordial s'instaure, au cours duquel l'adjointe au maire, Madame RICHARD reconnaît (comment pourrait-il en être autrement...) que des travaux sont indispensables pour mettre les populations à l'abri. En mai 2020, le projet de création d'un drain visant à réguler les flux de la rivière a été soumis à la DDT. A ce jour, il ne s'agit toujours que d'un projet.....

Or, cette suggestion est irraisonnable car les procédures beaucoup trop longues (DUP, obtention de l'accord des propriétaires, topographie inadaptée.....).

En revanche, supprimer les deux arches et reconstruire le pont afin d'agrandir la section hydraulique sous ouvrage serait **LA** solution mais les moyens de cette petite commune de 550 habitants ne lui permettraient pas de financer ces travaux.....

La commune ayant fait l'objet d'un PPRI en 2019, nous avons « profité » de notre entretien pour demander à la mairie si elle était en conformité avec la législation concernant le PCS.. les repères de crues.... que nenni....

En conclusion, la venue de l'UNALCI a, de toute évidence, quelque peu aiguillonné la mairie et encouragé l'Association à persévérer dans ses démarches.

En foi de quoi, si la présence de l'UNALCI est fondamentale auprès de instances gouvernementales, elle n'est pas moins indispensable au plus près des sinistrés.